

Solidarité - CA Contre la Faim



Fonds SOLIDAIRE et de PARTAGE

Le fonds investit entre 5 % et 10 % dans des entreprises à forte utilité sociale. Ces entreprises non cotées financent :

- l'économie française locale ou régionale sur plusieurs thématiques sociales fortes telles que l'emploi, le logement, la santé et l'environnement,
- la solidarité internationale.

Il reverse également 50 % de son revenu (coupons, dividendes, ...) aux Banques Alimentaires.

Thématiques	Poids dans les encours solidaires	Thématiques	Poids dans les encours solidaires
Emploi	39,1 %	Environnement	3,9 %
Education	0,1 %	Solidarité internationale	5,2 %
Logement	31,7 %	Services aux associations	0,8 %
Santé	18,9 %	Surendettement	0,3 %

Données au 31 août 2017*

Code ISIN de la part	FR0011363738
Encours global (en €)	115 004 382
Encours solidaire (en €)	10 213 265
Nombre d'entreprises solidaires	27

* L'impact social est calculé à partir de l'encours global du fonds Solidarité.



Solidarité - CA Contre la Faim est labellisé par Finansol, gage de transparence et de solidarité de l'épargne solidaire.

<http://www.finansol.org>

L'IMPACT SOCIAL EN CHIFFRES



- 873** emplois créés
- 11** enfants accueillis
- 96** personnes logées
- 890** bénéficiaires de soins
- 23** hectares agricoles préservés
- 798** tonnes de déchets recyclés
- 9** associations soutenues
- 252** dossiers de surendettement évités
- 35** agriculteurs financés



1 440 bénéficiaires à l'International

L'impact social est calculé d'après les rapports d'activité des entreprises solidaires au prorata des investissements réalisés par le fonds.

La catégorie "bénéficiaires à l'international" regroupe les bénéficiaires de microcrédit et de commerce équitable. Les emplois consolidés sont aussi comptabilisés dans le calcul des emplois créés.

LE FONDS EST INVESTI DANS LES 27 ENTREPRISES SOLIDAIRES SUIVANTES

- Adie
- Agrisud
- Autonomie et solidarité
- Bretagne Ateliers
- CAP Solidarité
- Chênelet
- Cresus
- Entreprendre pour Humaniser la Dépendance
- Entrepreneurs du monde
- Etic
- Forest Finance
- Habitat et Humanisme
- Initiative France
- La Varappe
- Le Comptoir de l'innovation
- Le Relais
- MiiMOSA
- Môm'arte
- Multicap Services
- One Heart
- SIDI
- Siel Bleu
- Sifa
- Simplon
- SNL-Prologues
- Solifap
- Terre de Liens



Pour plus d'informations sur la charte d'engagement solidaire, consulter

amundi.com

- > Un acteur engagé
- > Une gestion solidaire multi-thématique

Partage = 46 077 euros

50% du revenu¹ annuel du fonds a été reversé aux Banques Alimentaires en 2016.

■ Mission

Depuis plus de 30 ans, contribuer activement à l'inclusion sociale par une alimentation équilibrée :

- Collecter gratuitement des denrées.
- Lutter activement contre le gaspillage alimentaire.
- Trier et stocker dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Distribuer par l'intermédiaire des associations et organismes sociaux partenaires au plus près des besoins des bénéficiaires.

1. 50 % des revenus annuels sont reversés à l'association et les 50 % restants sont, soit versés aux porteurs, soit capitalisés.

79 Banques Alimentaires et 23 antennes réparties en métropole, Guadeloupe, Martinique, et Réunion

5 800 bénévoles

476 salariés dont 251 personnes en contrats aidés

105 655 m² d'entrepôts (dont 22 500 m³ de chambres froides)

433 véhicules

105 000 tonnes de denrées distribuées en 2015 dont 65 000 tonnes sauvées auprès des Industriels, des Grandes et Moyennes Surfaces de distribution (GMS)

1,9 million de personnes aidées

210 millions de repas distribués en 2015 par 5 300 associations et organismes sociaux partenaires dont plus de 700 épicerie sociale

210 millions de repas distribués en 2015 par 5 300 associations et organismes sociaux partenaires dont plus de 700 épicerie sociale

Données à fin 2016

Parole à l'association

EN ACTION

Des formations à l'écoute, très appréciées des bénévoles

En 2016, le fonds de partage Crédit Agricole aura contribué à financer cinq sessions de formation à l'écoute. Dispensées par l'Institut Astree, elles s'adressent aux bénévoles ou salariés des associations partenaires des Banques Alimentaires, qui sont en contact avec les personnes en situation de précarité.

Très interactives, à partir de mises en situation, elles permettent d'améliorer la prise en compte des besoins et attentes des personnes démunies, de construire une relation de confiance. Une aide précieuse pour les bénévoles, qui plébiscitent ces formations.



INFO +

Les projets "anti gaspi" se multiplient

Lutter contre l'exclusion et le gaspillage alimentaire est un même combat pour les Banques Alimentaires et de nouveaux projets "anti gaspi" fleurissent depuis deux ans. Leur principe : donner une seconde vie à des denrées de base difficiles à distribuer (date de péremption trop proche, fruits et légumes trop mûrs..) en les transformant.



Un projet très innovant a vu le jour à l'automne 2015 : la cuisine "3 Etoiles Solidaires". Développée par la Banque Alimentaire de l'Isère, l'idée est de transformer en plats cuisinés des viandes dont la date de péremption arrive le jour de la collecte.

Avantage : sous cette forme, les aliments se conservent cinq jours de plus et sont directement consommables. Un beau succès : en l'espace d'un an, plus de 100 000 repas ont été ainsi cuisinés et distribués à des personnes en situation de précarité.

Témoignage

Teja Laborde,
conseillère en économie
sociale et familiale au
Collectif Souletin*

“ La formation à l'écoute que j'ai suivie était très concrète. Un vrai moment de partage, pour échanger sur la façon de communiquer avec les personnes accueillies, de parler de leurs difficultés. Elle constitue pour moi une aide au quotidien, pour faire un accompagnement à la fois plus humain et plus efficace.”

* Association partenaire de la Banque Alimentaire du Béarn et de la Soule